



## ANNEXE 1

### FICHE ACTION 1

## Mise en place de programmes de Service Civique en cohérence avec les différentes politiques publiques locales menées pour soutenir l'engagement des jeunes au niveau local

**Domaine** : Jeunesse / Service Civique

**Nom de l'action** : Mise en place de programmes de Service Civique en cohérence avec les différentes politiques publiques locales menées pour soutenir l'engagement des jeunes au niveau local

#### **Objectifs de l'action :**

Unis-Cité s'engage à développer des missions de Service Civique en lien avec les différentes politiques publiques locales. Cela a pour objectif de répondre à des besoins de territoires, enjeux locaux et sociétaux. La mise en place des missions devront répondre à 6 grandes thématiques définies ci-après, qui pourront se décliner sous différents programmes de Service Civique.

#### **Moyens de l'action :**

##### Moyens humains :

- 4 Coordinateurs d'Equipe et de Projets
  - 1 Assistante administrative
  - 1 Contrôleur de Gestion
  - 1 Responsable d'antenne
  - 1 Directeur Territorial
  - 3 Chargés de Mission Service Civique
- soit 6 ETP

Moyens matériels et logistiques : locaux mis à disposition par la Ville de Dijon, rue Edouard Belin et rue Camille Flammarion

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) : Conseil Régional, GIE IMPA/Conférence des financeurs de la Prévention de la perte d'autonomie, Conseil Départemental, mécénats privés, entreprises et fondations privées.

## Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

### Description de l'action

Unis-Cité a pour objectif de permettre à des jeunes de se mettre au service de la collectivité tout en favorisant l'apprentissage de la diversité. L'association évolue dans le respect de ses valeurs de mixité sociale. Un service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général. C'est la rencontre entre un projet d'intérêt général et le projet personnel d'un jeune qui s'engage volontairement au service des autres. Les jeunes, qui ont entre 16 et 25 ans, 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, sont recrutés par Unis-Cité dans la diversité et réalisent leur service civique dans un esprit solidaire : ils sont issus de toutes origines sociales et culturelles, et réalisent leur mission en équipe afin d'acquérir une expérience riche en termes d'humanité, de travail collégial et de persévérance. C'est un cadre d'engagement dans lequel ils doivent acquérir confiance en soi, compétences sociales et professionnelles. Une indemnité est versée aux volontaires pour leur permettre de mener leur mission d'intérêt général à plein temps. A l'antenne de Dijon, Unis-Cité s'engage à mettre en place des programmes de Service Civique en cohérence avec les différentes actions municipales menées pour soutenir l'engagement des jeunes au niveau local et répondre à des enjeux locaux et sociétaux autour de 6 grandes thématiques en cohérence avec le référentiel de l'Agence du Service Civique (sous réserve que cette autorité fasse évoluer ces thématiques), à savoir :

- 1- la solidarité internationale
- 2- l'environnement
- 3- la santé
- 4- la culture
- 5- la lutte contre le décrochage scolaire
- 6- la solidarité locale

#### 1- La solidarité internationale

La solidarité internationale concerne l'inclusion de jeunes allophones au sein des programmes de volontariat d'Unis-Cité, et notamment de jeunes réfugiés. Des difficultés subsistent dans l'apprentissage de la langue, la méconnaissance du marché du travail, de la culture d'entreprise, ou encore dans la difficile reconnaissance des diplômes. En accueillant des jeunes réfugiés, Unis-Cité peut prouver par l'exemple que le Service Civique peut être un instrument efficace d'inclusion au sein de la société française.

Le service civique peut être un tremplin pour les jeunes. Une mission d'intérêt général permet de lever certains freins. Elle permet également une ouverture aux autres. Les jeunes gagnent confiance en eux, acquièrent des compétences et préparent leur avenir dans un cadre rassurant, au sein d'une équipe riche de diversité. Accueillir des jeunes réfugiés permettrait non seulement d'ouvrir le champ des possibles pour ce public éloigné, mais aussi d'enrichir chaque jeune dans la rencontre de l'autre.

L'objectif est d'« utiliser » le service civique comme vecteur d'inclusion des publics réfugiés au sein de la société française. Pour cela, Unis-Cité a pour objectif de les intégrer dans les équipes de volontaires sur différents programmes, de leur proposer des cours de français hebdomadaires et de leur apporter un accompagnement renforcé : suivi administratif, accompagnement au projet d'avenir, ateliers linguistiques, etc.

L'accueil de ces jeunes permettra une déconstruction des préjugés de la part des volontaires francophones ainsi qu'un enrichissement interculturel.

La solidarité internationale peut également intégrer l'accueil de jeunes Européens dans le cadre de partenariats spécifiques ou de jeunes en service civique à l'international.

## 2- L'Environnement (les Ecovolon'terre et Vitaminés)

Le grand public est très sollicité et sensibilisé aux enjeux environnementaux. Cependant, les foyers aux revenus modestes des quartiers populaires ont été moins touchés par ces campagnes de sensibilisation. A travers la thématique « environnement », Unis-Cité souhaite accompagner les bénéficiaires de ses actions dans une démarche éco-citoyenne, contribuer à changer durablement les comportements et responsabiliser les individus. La ou les missions qui pourront être mises en place s'accorderont à répondre à différents enjeux :

- Un enjeu environnemental : réduction de l'impact de la consommation des ménages sur l'environnement par l'adoption d'éco-gestes, préservation de la biodiversité (Ecovolon'terre), sensibilisation à l'alimentation durable (les Vitaminés)...
- Un enjeu économique : accompagnement des familles en situation de précarité dans l'adoption des gestes simples qui peuvent avoir un impact sur leurs factures d'énergie, contribuer ainsi à améliorer leur quotidien
- Un enjeu social, de création de lien social sur les quartiers, en mettant en relation des jeunes issus de la diversité et des familles peu sensibilisées aux enjeux environnementaux.

## 3- La Santé (les Vitaminés)

Unis-Cité s'engage à mettre en place des actions dans le domaine de la santé (nutrition-santé par exemple) : les volontaires peuvent être des accompagnateurs s'adressant à un public cible en ce qui concerne les questions de santé et de prévention, en lien avec des intervenants professionnels. Les missions peuvent s'adresser à des enfants, des jeunes, mais aussi des familles, adultes, seniors. Elles peuvent prendre place dans le cadre de projets collectifs : information auprès du grand public, sensibilisation autour de thèmes forts, contribution à l'action des structures travaillant dans le cadre de la Politique de la Ville (ateliers santé ville...), mobilisation autour d'événements festifs ou culturels comme le Village Goût Nutrition Santé, participation à des activités sportives ou ludiques. Ces dernières doivent mobiliser les compétences générales des jeunes, qui seront formés dans le cadre de leur mission. Les volontaires ne remplacent donc aucun salarié, ils viennent en renfort des équipes en place.

En ce qui concerne l'animation des pauses méridiennes dans les écoles, les volontaires apportent une plus-value au projet éducatif en proposant des animations sur des thématiques de leurs choix. Ils devront travailler sur une dynamique de projets (animations sur plusieurs semaines), sur les thématiques liées à leurs missions, par exemple : nutrition, alimentation, hygiène, animations sportives (bien bouger) ; ou sur des thématiques qu'ils connaissent liées à leurs centres d'intérêt et / ou compétences. Les thématiques seront définies en concertation avec les équipes d'animation du service périscolaire de la Ville de Dijon. Un référent de la mission sera identifié, il recevra une fiche avec ses obligations fournie par le service en charge de l'accueil périscolaire. En cas d'intervention sur le temps de pause méridienne, les volontaires pourront prendre leur repas en même temps que les élèves dans les restaurants scolaires. Les repas des volontaires seront à la charge de la Ville de Dijon.

En cas d'intervention des volontaires sur les temps de pause méridienne, la Ville de Dijon définira les cantines où les volontaires interviendront en fonction des besoins. Une fois un planning établi, il sera le même pendant toute l'année scolaire (jours de présence fixes). Les volontaires réaliseront leurs missions dans la même structure.

#### 4- La Culture (Cinéma et Citoyenneté)

Les volontaires favorisent l'accès à la culture pour tous, afin de permettre à des publics précis d'avoir accès à la culture et de participer à des événements culturels. Ils participent eux-mêmes à la mise en place d'événements en favorisant l'accès et en accompagnant des personnes n'étant pas familières des lieux culturels. Les volontaires participent également, à travers différents supports (films, courts-métrages, expositions, livres, musique, etc...) à la lutte contre l'intolérance et le racisme, à la transmission des valeurs républicaines, à l'indépendance de l'information en démocratie, à la lutte contre les discriminations, etc...

Les volontaires peuvent donc participer à la diffusion de la culture et impulser des débats entre pairs ou intergénérationnels sur divers sujets de société actuels, en étant outillés pour susciter chez les participants la réflexion collective et individuelle, l'échange de points de vue.

#### 5- La Lutte contre le décrochage scolaire (Booster)

Le décrochage est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme. Un décrocheur est un jeune qui quitte prématurément un système de formation initiale sans avoir obtenu de diplôme de niveau V (BEP ou CAP) ou de niveau supérieur.

Dans le cadre de la loi du Service Civique de 2010, le dispositif est ouvert aux mineurs. L'association Unis-Cité, ayant conventionné avec le Ministère de l'Education Nationale, propose depuis quelques années à ces jeunes d'intégrer un programme dont l'objectif est d'utiliser le temps de service civique comme cadre adapté pour raccrocher des jeunes décrocheurs de 16-17 ans notamment.

*Composantes clés pour l'inclusion de jeunes décrocheurs :*

- Alternance : les jeunes mineurs décrocheurs scolaires sont en immersion 2 jours par semaine (lycée des Marcs d'Or) au sein d'un dispositif MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire).

- Faire : missions de service civique concrètes type « chantiers de solidarité » pour commencer l'engagement des jeunes décrocheurs. Des projets pour lesquels la maîtrise de l'écrit n'est pas rédhibitoire, où les jeunes peuvent passer à l'action et se sentir utiles tout de suite.

- Penser à l'avenir : travail sur l'avenir personnel (formation, métiers,...), accompagnement du volontaire sur l'après service civique par Unis-Cité en lien avec l'Education Nationale.

- Transmettre : témoignages des jeunes volontaires en service civique, afin d'inciter d'autres jeunes en difficulté à ne pas décrocher (témoignages de pairs à pairs, lors de la cérémonie de clôture du service civique, lors d'événements de valorisation du service civique, etc...).

*Equilibre du groupe et accompagnement des jeunes :*

L'association s'attache à ne pas « ghettoïser » les mineurs décrocheurs entre eux mais cherche à avoir un équilibre avec des majeurs non-décrocheurs dans le groupe. Cela permet de mettre en place une dynamique positive, d'ouverture pour les jeunes les plus fragilisés.

Par ailleurs, l'association gardera la notion de collectif au cœur de la pédagogie d'accompagnement des jeunes afin de leur permettre de reprendre confiance en eux en se sentant

utiles et intégrés dans un groupe, de réaliser des choses avec d'autres et de partager leurs centres d'intérêts avec des jeunes plus âgés.

#### 6- La solidarité locale (les Solidarité Seniors – tous les volontaires Unis-Cité)

La thématique « solidarité locale » regroupe toutes les actions menées par les volontaires, ayant un impact direct sur un public bénéficiaire. Les missions peuvent alors regrouper plusieurs thèmes : inclusion au numérique, orientation et accompagnement dans les démarches administratives, fonction d'écoute, animation de temps de convivialité, participation à l'animation d'ateliers de différents types, facilitation de l'accès à l'information notamment en ce qui concerne l'accès aux droits et aux services, etc... Les publics bénéficiaires sont alors variés : personnes âgées isolées, personnes en situation de handicap, aidants familiaux, public éloigné de manière générale.

Un certain nombre de missions secondaires peuvent également être proposées aux volontaires en lien avec les différents services de la Ville de Dijon et les acteurs locaux, par exemple :

- collectes alimentaires pour la Banque Alimentaire de Bourgogne ou les Restos du Cœur, ou autres associations de solidarité,
- participation à des événements culturels en lien avec des associations du secteur et les services culturels de la Ville de Dijon,
- participation à des événements dans les structures de quartier et de proximité (Maisons d'Education Populaire, centres sociaux, etc...)...

#### Formation aux missions

Quelle que soit la thématique, tous les jeunes d'Unis-Cité sont formés à leurs missions. Aucun jeune n'est recruté sur compétences, mais sur la base de sa motivation et de son appétence pour une thématique. Le Service Civique à Unis-Cité se veut ouvert à tous, quel que soit l'origine sociale ou culturelle, quelle que soit la qualification ou le lieu d'habitation. Unis-Cité s'engage donc à respecter certains critères de diversité pour permettre l'accessibilité aux publics éloignés (mineurs décrocheurs, jeunes issus des quartiers prioritaires de la Ville, jeunes réfugiés, personnes en situation de handicap,...).

Concernant le programme Solidarité Seniors et la lutte contre l'isolement des personnes âgées, les volontaires bénéficient d'un socle qualité formation dispensé par l'association AND-SC2S (Association Nationale pour le Déploiement du Service Civique Solidarité Seniors).

#### **Dates ou périodes de l'action**

Les promotions de Service Civique se déroulent généralement sur un rythme scolaire, du mois d'octobre au mois de juin de l'année suivante.

Cependant, le travail de mise en place des missions, de recrutement, de rencontre des partenaires opérationnels et institutionnels se fait toute l'année.

#### **Lieu(x) de déroulement de l'action**

Dijon et ses alentours

## **Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :**

Le Service Civique est ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Plus précisément, le Service Civique est ouvert :

- aux jeunes de nationalité française ou européenne ou de l'espace économique européen ;
- aux jeunes disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif depuis plus d'un an ;
- aux jeunes disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif sans condition de durée s'ils possèdent le statut d'étudiant étranger, de réfugié ou s'ils sont bénéficiaires de la protection subsidiaire. Les étrangers possédant une carte de séjour pluriannuelle générale délivrée après un premier document de séjour sont également éligibles au dispositif.

Les jeunes réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire devront être majeurs pour pouvoir bénéficier du dispositif.

## **Tarifs pratiqués :**

Gratuité

## **Partenaires :**

Les partenaires d'Unis-Cité sont très variés et dépendent des thématiques des missions ; certains partenaires sont communs à toutes les thématiques.

Liste non exhaustive et évolutive :

- Formation et emploi : Mission locale, AFPA, Université, CAP Emploi, MDPH, PRITH, UFCV, IRTESS, Education Nationale
- Centres d'hébergement (CADA, CPH, HUDA, etc...) : Adoma, Coallia, Croix Rouge...
- Structures délivrant des cours de français : CESAM, Ligue de l'enseignement, Université de Bourgogne (DU Passserelle)...
- Partenaires institutionnels : OFII, DRAJES, Education Nationale, SDJES 21, Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, Conseil Départemental de Côte-d'Or, Ville de Dijon, Dijon Métropole, Préfecture, DRAC, autres collectivités locales ou services déconcentrés de l'Etat
- SESSAD des Pays, Acodège, IME, APF Handicap, associations liées à la thématique du handicap (handynamique, ...)
- l'Essentiel-le, la Maison Phare
- SPIP, PJJ, UEAJ
- Acteurs de l'ESS (pôle d'ESS, Mouves, etc...)
- Diverses associations ou établissements : Cimade, Banque Alimentaire de Bourgogne, Episourire, Secours Populaire, Rézo Fêt'Art, Divio, EHPADs, Maison des Seniors, PIMMS, Binôme 21, Les Petits Frères des Pauvres...
- Latitude 21, ambassadeurs du tri
- Maison des Parents et des Adolescents
- APARR, Cinécyclo

### **Critères d'évaluation :**

- nombre de volontaires engagés, dont nombre de volontaires domiciliés ou en cours de domiciliation à Dijon
- profil de ces volontaires (âge, sexe, origine géographique, niveau de formation ...)
- nombre et types d'actions de sensibilisation réalisées
- nombre et types de missions secondaires réalisées (participation à l'animation de la Ville)
- nombre et satisfaction des bénéficiaires
- nombre de jours de formation et assiduité des volontaires
- nombre de sorties positives
- taux de départ des volontaires
- pérennisation des actions
- bilan qualitatif sur la satisfaction des jeunes
- poursuite des études au sein de l'Education Nationale pour les mineurs décrocheurs et taux de réussite à l'examen

**Budget prévisionnel annuel de l'action : 813 112 € pour 2023, 846 914 € pour 2024 et 866 970€ pour 2025**

**Participation financière de la Ville : 77 400 € pour 2023, 77 400 € pour 2024 et 77 400 € pour 2025**